



Nomination par le Conseil d'Administration du 21 septembre 2018 de Bernard AMBOLET en qualité de nouvel administrateur indépendant

Chassieu, le 21 septembre 2018 - AMOEBA (FR0011051598 - AMEBA) producteur d'un biocide biologique capable d'éliminer le risque bactérien dans l'eau , la protection des plantes et les plaies humaines annonce aujourd'hui la nomination à titre provisoire de Monsieur Bernard AMBOLET en qualité d'administrateur indépendant du Conseil d'Administration, en remplacement de la société EUREKAP!, pour la durée du mandat restant à courir de son prédécesseur, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et ce, sous réserve de ratification par la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Après examen de la situation de Monsieur Bernard AMBOLET au regard des critères d'indépendance définis par le Code MiddleNext auquel la société AMOEBA se réfère, le Conseil d'Administration a qualifié Monsieur Bernard AMBOLET d'administrateur indépendant.

Bernard AMBOLET

Ingénieur agronome, Bernard AMBOLET a travaillé 9 années dans un institut technique de recherche appliquée (Arvalis-Institut du végétal) et 27 années au sein du groupe BAYER France où il a exercé diverses missions en tant que :

- Directeur des Affaires Scientifiques,
- Directeur d'Agence,
- Responsable de l'expérimentation et de l'homologation des spécialités agro-pharmaceutiques pour le marché français.

Outre ses compétences en protection intégrée des cultures, il possède une longue expérience en management et en approche stratégique et systémique.

Bernard AMBOLET est membre titulaire de l'Académie d'Agriculture de France et membre du bureau de l'Association française de protection des plantes (AFPP).

Par ailleurs, Amoéba annonce la démission de Madame Marie Christine GROS-FAVROT de son mandat d'administratrice avec effet au 25 mai 2018.

Dans le cadre de l'évolution de sa gouvernance, la Société poursuit sa recherche de nouveaux profils répondant aux nouveaux enjeux stratégiques de Amoéba.



« Je suis ravi d'accueillir au sein du conseil d'administration Bernard AMBOLET qui apportera son regard d'expert tant sur les sujets réglementaires que stratégiques sur la protection des plantes, nouvel enjeu de la Société. Je remercie la société Eurekap! et tout particulièrement son représentant Guy Rigaud qui a accompagné AMOEBA depuis 2011.» ajoute Fabrice PLASSON, Président Directeur Général de AMOEBA.



A propos d'AMOEBA:

Amoéba a pour ambition de devenir un acteur majeur du traitement du risque microbiologique dans les secteurs de l'eau, de la santé et de la protection des plantes. Notre solution biologique est une alternative aux produits chimiques largement utilisés aujourd'hui. Amoéba se concentre actuellement sur le marché des tours aéroréfrigérantes industrielles (TARs) évalué à 1,7 Md€ (1) sur un marché global des biocides chimiques pour le traitement de l'eau, estimé à 21 Md€ (2) et sur le marché du biocontrôle pour la protection des plantes estimé à 1,6 Mds€ (3). A terme, la Société envisage de se développer sur de nouvelles applications telles que le traitement des plaies chroniques, évalué à 751 millions d'euros (4) aux Etats-Unis. La commercialisation des produits de santé, biocides et phytosanitaires associés est sous réserve de l'obtention des autorisations réglementaires locales.

Créée en 2010, basée à Chassieu (Lyon, France) avec une filiale au Canada et aux Etats-Unis, Amoéba est cotée sur le compartiment C d'Euronext Paris. La Société est membre du réseau BPI Excellence et est éligible au dispositif PEA-PME. Plus d'informations sur www.amoeba-biocide.com.

- (1): Données Amoéba combinées à partir des sources : DRIRE 2013, Eurostat, ARHIA 2013
- (2): Sources combinées par Amoéba venant des traiteurs d'eau, de Freedonia, d'Eurostat et MarketsandMarkets
- (3): Biopesticides Worldwide Market 2013, CPL, Wallingford, UK
- (4): BCC Research, "Markets for Advanced Wound Management Technologies," Wellesley, MA, 2017

Contacts:

Amoéba

Valérie FILIATRE
Directeur Administratif et Financier
04 26 69 16 00
valerie.filiatre@amoeba-biocide.com

Actifin

Ghislaine GASPARETTO Communication financière 01 56 88 11 11 ggasparetto@actifin.fr

Avertissement

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives relatives à AMOEBA qui reposent sur nos estimations et hypothèses actuelles et sur les informations qui nous sont actuellement disponibles. AMOEBA, cependant, ne donne aucune garantie quant à la réalisation des prévisions exprimées dans ces déclarations prospectives qui sont soumises à des risques dont ceux décrits dans le document de référence d'AMOEBA déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 27 Avril 2018 et disponible sur le site Internet d'AMOEBA (www.amoeba-biocide.com). Les déclarations prospectives figurant dans



le présent communiqué sont également soumises à des risques inconnus d'AMOEBA ou qu'AMOEBA ne considère pas comme significatifs à cette date. La réalisation de tout ou partie de ces risques pourrait conduire à ce que les résultats réels, conditions financières, performances ou réalisations d'AMOEBA diffèrent significativement des résultats, conditions financières, performances ou réalisations exprimés dans ces déclarations.